

Pour le syndicat SUD
Issam Baouafi - DSC pour SUD
Joël Manceron – DSC adjoint pour SUD

à M. Lucio Apollonj Ghetti
Président – Teleperformance France

Le 5 avril 2016,

Monsieur le Président,

Suite à la dénonciation par SFR de plusieurs contrats importants passés avec ses prestataires français de centre d'appels, la direction de SFR a confirmé à la presse le fait que seuls les centres internes de SFR continueraient à terme à traiter des appels en France.

La fin des contrats des prestataires SFR est annoncée pour juillet 2017, qui est aussi l'échéance de notre contrat avec ce donneur d'ordre.

Depuis plusieurs mois, les salariés des centres SFR de Teleperformance ont pu constater une baisse importante du nombre d'appels SFR, et parallèlement, le départ dans des proportions similaires de nombreux salariés, beaucoup licenciés pour « fautes », pour « inaptitude ».

Les exigences croissantes de productivité et pour remplir les critères censés refléter la « qualité » pèsent sur les salariés, dont beaucoup sont épuisés, certains démissionnant par dépit, mais la plupart s'accrochant à leur emploi avec l'espoir de pouvoir vivre dignement.

SFR est le premier client de Teleperformance France. Depuis le début de l'année, nous savons que les conditions de facturation SFR ont été modifiées, mais malgré des demandes répétées à chaque Comité d'Entreprise, la DRH en charge de présider cette instance représentative a toujours refusé de donner la moindre information précise à ce sujet.

Depuis le début de la semaine, et l'annonce de la fin de ces activités en France, les salariés des centres voient leur emploi condamné à court terme.

Vu les taux de chômage en France, et particulièrement dans les bassins d'emploi de nos centres SFR, ils ne peuvent se résoudre à voir ce donneur d'ordre les condamner ainsi à la perte de leur emploi, avant tout pour rembourser les emprunts utilisés pour agrandir son empire.

Le syndicat SUD vous demande donc, M. le Président, de nous apporter au plus vite une réponse précise à la question suivante :

A quelle date Teleperformance arrêtera ses activités pour SFR en France, combien d'emplois sont menacés, et suivant quel calendrier auront lieu ces cessations d'activités ?

Vu l'angoisse de nombreux de nos collègues sur les centres, nous vous demandons de nous apporter votre réponse dans les 48 heures. Votre refus d'apporter des réponses jusqu'ici à leurs interrogations légitimes a créé depuis des mois une situation de plus en plus anxiogène.

Il est temps d'y mettre fin !

Les salariés des centres concernés, comme l'ensemble de leurs représentants attendent une réponse pour jeudi 7 avril prochain.

Syndicalement,

Issam Baouafi - DSC pour SUD à Teleperformance France
Joël Manceron – DSC adjoint pour SUD à Teleperformance France
Membres du Bureau Fédéral SUD-PTT – secteur Telecom